



# Dossier de présentation



## 1- la philosophie de *100 000 entrepreneurs*

***Objectif : transmettre la culture d'entreprendre aux jeunes générations.***

A l'âge où les premières interrogations professionnelles apparaissent, il s'agit de **semer dans la tête des jeunes générations l'idée qu'entreprendre peut être une source d'opportunités et d'épanouissement.**

L'opération *100000 entrepreneurs* organise **des témoignages de chefs d'entreprise et de responsables associatifs** dans les collèges, les lycées et les établissements de l'enseignement supérieur en France.

Au cours d'une séance de deux heures, les entrepreneurs font partager aux élèves leur vécu et leurs expériences, qu'elles soient dans le domaine économique, associatif, artistique, humanitaire ou autre.

## ***Pourquoi transmettre la culture d'entreprendre ?***

### **→ Pour donner aux jeunes générations l'envie de prendre leur avenir en main**

*Les jeunes ont peur de l'avenir, et on le comprend aisément !*

- 22% d'entre eux - et deux jeunes non diplômés sur cinq - n'ont pas d'emploi (contre respectivement 12 % au Royaume-Uni et 15 % en Allemagne).
- 90 % des jeunes de 18 ans, et deux tiers des moins de 26 ans, entrent aujourd'hui dans la vie active avec un contrat précaire.

*Ils ont une mauvaise image de l'entreprise et du marché.*

- Ils n'entendent parler de l'entreprise qu'à l'occasion de scandales fortement médiatisés, ou au travers des critiques émises par les organisations syndicales et les formations politiques.
- Ils vivent comme des menaces les mutations inéluctables en cours, portées par la mondialisation et l'accélération des échanges d'information.
- Seulement 36 % d'entre eux croient en la libre entreprise (contre 67 % des anglais, 71 % des américains, 74 % des chinois). Ils ignorent ainsi la capacité d'innovation et le savoir-faire de leur pays. Sa culture et la qualité de vie qu'il offre mériteraient une ambition plus large.

*D'une certaine façon, ils tournent le dos à leur avenir...*

- 70% des 13-25 ans estiment préférable d'intégrer le Service Public (sondage Ifop pour le Salon de l'Emploi Public, 2006), alors même que 46% d'entre eux auraient envie d'être leur propre patron s'ils avaient le choix (sondage Ifop « Les jeunes face à l'emploi », 2006).

*... à l'âge où ils devraient être portés par des envies.*

- Les jeunes, et particulièrement ceux des quartiers difficiles, ont besoin de retrouver l'envie d'y arriver, de s'entendre dire « pourquoi pas vous », de remettre en perspective leurs études avec un projet professionnel.

## → Pour réhabiliter l'entreprise par la voix des entrepreneurs

Les entrepreneurs, en développant leur PME ou leur association, contredisent ce pessimisme ambiant : sur les vingt dernières années, **ils ont créé 2,5 millions d'emplois**.

Ils drainent **l'innovation**, caractéristique propre aux nouveaux entrants sur un marché.  
Ils diffusent **le goût de l'effort**, partagé par des équipes qui se réunissent autour d'objectifs communs.  
La taille humaine de leur structure donne un sens à l'action de chacun de leurs employés.

Leurs réalisations, qu'elles soient à vocation économique, associative, artistique ou humanitaire, recadrent bon nombre d'idées reçues. Ainsi :

- L'entreprise n'est pas l'ennemie du salarié : elle lui apporte un emploi, un revenu, une possibilité de formation et de progression.
- Le salarié ne cherche pas nécessairement plus de sécurité et moins de travail : il cherche également du sens et de l'épanouissement dans sa profession.
- Le chef d'entreprise n'est pas l'adversaire de l'employé : leurs intérêts sont liés, le succès de l'un portant celui de l'autre.
- L'entreprise ne menace pas la cohésion sociale : elle participe au financement de la collectivité et à la modernisation de nos services publics ; elle peut jouer un rôle clé pour encourager le développement durable et l'intégration.

## → Pour offrir un nouveau dynamisme au pays

Dans quelques mois, un nouveau gouvernement succèdera à l'équipe actuelle.

Par tradition, il apportera dans ses bagages son lot de mesures techniques destinées à favoriser la création d'entreprises : simplifications administratives, aides financières et incitations fiscales. Ces dispositions faciliteront principalement la création d'entreprises individuelles (artisanat, commerce, profession libérale), créées *par nécessité* pour exercer un métier. Comme 80% des créations françaises aujourd'hui, elles ne comptent aucun salarié, et n'ont pas vocation à se développer.

Il est beaucoup plus difficile de multiplier les entreprises créées *par opportunité*, celles qui naissent autour d'un projet, puis qui grandissent pour devenir des PME innovantes, exportatrices et créatrices d'emplois.

Pour favoriser la création de ce type d'entreprises, les **mesures techniques ne suffisent pas ; c'est une véritable culture d'entreprendre qu'il faut insuffler** dans le pays, en commençant directement à la source, auprès des jeunes générations.

**Cette mission ne peut revenir qu'aux entrepreneurs eux-mêmes ; eux seuls sont capables de transmettre l'envie d'entreprendre, par la force de leur exemple et par le récit de l'aventure humaine qu'ils ont vécue.**

Le temps presse, car la France a du retard. Un million de PME supplémentaires seraient nécessaires pour atteindre la densité entrepreneuriale de la Grande Bretagne ou de l'Italie.

**Les 13-25 ans d'aujourd'hui seront entrepreneurs de demain.** Les inciter à entreprendre contribuera à résoudre une bonne partie des problèmes auxquelles leur génération va être confrontée, dont le chômage (nos PME comptent en moyenne 7 salariés, contre 19 aux Etats-Unis ; atteindre une moyenne de 10 salariés par PME éliminerait le chômage en France).

Cela apportera également des éléments de réponse aux questions de précarité, d'intégration, d'innovation, de financement des retraites, de réduction de la dette et des déficits publics. Donnons leur envie d'entreprendre, pour leur avenir et celui de leur pays.

## **2- 3 actions clés pour 100 000 entrepreneurs**

### ***L'intervention d'entrepreneurs dans les établissements scolaires, de la 3<sup>ème</sup> à l'enseignement supérieur.***

L'équipe de *100 000 entrepreneurs* se charge de la mise en relation entrepreneur - établissement et de l'organisation logistique de l'intervention.

Tout nouvel intervenant intervient en binôme avec un entrepreneur étant déjà intervenu, afin de respecter l'esprit des interventions.

Préalablement à son intervention, chaque entrepreneur reçoit un « guide d'intervention », résumant :

- les recommandations préliminaires,
- les objectifs attendus de son témoignage,
- les écueils à éviter,
- les messages clés à faire passer,
- le phasage précis et minuté de la séance,
- le guide d'animation de chaque module constituant la séance,
- des idées de questions, à destination des élèves, à poser à l'intervenant.

L'intervention dure une heure trente à deux heures. Un formulaire de mesure de satisfaction est ensuite rempli par le professeur concerné et envoyé directement à *100000 entrepreneurs*.

Il est prévu de développer à terme :

- des outils d'animation interactive (cartes à jouer, jeux de rôles, etc.),
- des modules complémentaires à l'intervention de l'entrepreneur : connaissance des secteurs d'activité, sensibilisation aux métiers et fonctions de l'entreprise, développement d'un projet de création d'entreprise fictif.

### ***Le placement en stage des étudiants, dès la 3<sup>ème</sup>, auprès des entrepreneurs.***

Les entrepreneurs inscrits sur le site publient des offres de stages avec le profil de leur entreprise, classée par zone géographique.

Les élèves désireux de trouver un stage publient leur demande sur le site. Elles sont transmises aux entrepreneurs selon le secteur d'activité et la localisation géographique.

Cette démarche s'avère particulièrement utile aux options « découverte entreprises » dès les classes de Troisième.

Il est prévu de développer à terme un dispositif de tutorat par des entrepreneurs sur des initiatives d'étudiants entrepreneurs.

Les étudiants ayant un projet de création d'entreprise ou d'association, et qui souhaiteraient être accompagnés dans leur démarche, seront mis en relation avec un entrepreneur du secteur concerné, qui jouera le rôle de tuteur sur le projet. L'étudiant bénéficiera alors de son expérience et de son réseau relationnel.

### ***Un site Internet et un blog ([www.100000entrepreneurs.com](http://www.100000entrepreneurs.com)), point de rencontres et d'échanges***

Les interventions seront filmées par les étudiants eux-mêmes, auxquels le site apprend à effectuer un montage en ligne, en collaboration avec leur professeur. Cette activité permet de responsabiliser les élèves sur l'intervention, et de leur offrir une initiation aux nouvelles technologies.

Il sera demandé aux élèves de « monter » trois ou quatre « morceaux choisis » reprenant les réponses des entrepreneurs à des questions clés liées à l'entrepreneuriat (où trouver l'idée ? Comment se financer ? etc.).

Les visiteurs du site [www.100000entrepreneurs.com](http://www.100000entrepreneurs.com) auront alors à leur disposition des séquences courtes reprenant les moments forts des interventions. Classées par thèmes, elles formeront une bibliothèque de témoignages et une boîte à outils utiles aux futurs entrepreneurs.

### 3- 100 000 entrepreneurs en action

#### Définitions

Les **entrepreneurs** regroupent les domaines économiques et associatifs, parmi lesquels :

- les entreprises individuelles (professions libérales, artisanat et commerces),
- les très petites entreprises (de 1 à 9 salariés),
- les petites et moyennes entreprises (de 10 à 250 salariés),
- les associations à but non lucratif (dans les domaines éducatifs, culturels, sportifs, sociaux ou environnementaux),
- les organismes non gouvernementaux.

Les **établissements scolaires** regroupent :

- les collèges, principalement les classes de Troisième,
- les lycées, de la Seconde à la Terminale,
- les Universités et Grandes Ecoles de l'enseignement supérieur.

## La mobilisation des entrepreneurs

**Un site Internet ([www.100000entrepreneurs.com](http://www.100000entrepreneurs.com)), enrichi d'un Blog**, permet de fédérer les entrepreneurs autour du projet, et de multiplier les adhésions de façon « virale ». Il permet également d'enregistrer leur inscription et leurs souhaits d'intervention. Une cartographie des entrepreneurs assure l'optimisation géographique des interventions.

Les entrepreneurs déjà inscrits sur le site appartiennent aux premiers cercles de contacts des initiateurs du projet. Les réseaux et fédérations existants d'entrepreneurs sont progressivement associés à l'opération.

## Accès aux établissements scolaires

**Un partenariat est établi avec les associations** déjà impliquées dans les établissements scolaires, afin d'étendre leurs interventions aux témoignages d'entrepreneurs.

Ainsi, par exemple, *100000 entrepreneurs* s'inscrit dans le cadre de l'opération « Ecole Ouverte », mise en place et développée par la Préfecture Régionale d'Ile de France et les 3 Rectorats de Paris Créteil et Versailles.

Parallèlement à ces partenariats, *100000 entrepreneurs* contacte les établissements scolaires par approche directe, dans un premier temps sur la Région Ile de France. Ces contacts s'opèrent en coordination avec les administrations concernées (Ministère de l'Education, Rectorats, Académies, Conseils Généraux, Conseils Régionaux).

Le site [www.100000entrepreneurs.com](http://www.100000entrepreneurs.com) permet également de recueillir les inscriptions d'enseignants, principaux, proviseurs et directeurs d'établissement, ainsi que celles de parents d'élèves et d'étudiants, qui souhaiteraient contribuer à l'organisation d'interventions.

#### 4- 100 000 entrepreneurs, qui sommes-nous ?

*100 000 entrepreneurs* est une initiative du **Club Horizons** ([www.club-horizons.com](http://www.club-horizons.com)), lieu de réflexion et d'action, regroupant une centaine de décideurs du secteur privé et public.

Libre de toute attache politique, le Club a été créé en octobre 2003 sous forme d'association loi 1901. L'agence Publicis Consultants, conseil en stratégies et communication corporate, soutient le Club Horizons depuis sa création.

Au sein du Club Horizons, l'opération *100000 entrepreneurs* est portée par **Philippe Hayat**.

42 ans, chef d'entreprise depuis quinze ans, il a créé ou repris plusieurs activités dans les domaines de l'industrie, des technologies et des services. Il est également professeur attaché à l'Essec, où il a fondé la filière « création d'entreprise ».

Il est co-auteur du livre « L'entreprise, un acteur clé de la société » aux Editions Autrement (2006).

***100000 entrepreneurs* est une opération purement bénévole, indépendante de toute formation politique.**

## 5- 100 000 entrepreneurs et des partenaires

**Le Groupe Publicis**, par l'agence Publicis Consultants, conseil en stratégies et communication Corporate.



**L'Opération Ecole Ouverte**, permettant l'accès de 700 établissements scolaires pendant les vacances scolaires afin d'offrir aux élèves des activités pédagogiques et ludiques. En Région Parisienne, cette opération est mise en place et développée par la Préfecture Régionale d'Ile de France et les 3 Rectorats de Paris Créteil et Versailles.

**Contact :**

Maya Wendling – [contact@100000entrepreneurs.com](mailto:contact@100000entrepreneurs.com)